

<http://numerique.anap.fr/publication/2356-definition-du-systeme-d-information-de-l-had>

Apport en connaissance

Définition du Système d'Information de l'HAD

Sommaire

1. Introduction
 - 1.1. Public concerné
 - 1.2. Cadre et Méthode de trava...
2. Les domaines fonctionnels
3. Modélisation de l'activité
 - 3.1. La demande d'HAD et la pr...
 - 3.2. La programmation et la ré...
 - 3.3. La préparation et la réal...
 - 3.4. Modèle générique et exige...**
4. Exigences technologiques
 - 4.1. Système de gestion des do...
 - 4.2. Format des informations n...
 - 4.3. Prise en compte des situa...
 - 4.4. Dispositif de gestion de...
5. Exigences d'interopérabilit...
 - 5.1. Le Dossier Médical Partag...
 - 5.2. La Messagerie Sécurisée...
 - 5.3. Cadre d'interopérabilité...
 - 5.4. L'Identifiant du patient
6. Sécurité – Confidentialité...
 - 6.1. Sécurité
 - 6.2. Confidentialité – Partage...
 - 6.3. Hébergement du SI HAD
7. Le domaine Prise en charge...
 - 7.1. La demande d'hospitalisat...
 - 7.2. La préparation de l'entré...
 - ⊕ 7.3. La programmation et l'exé...
 - 7.4. La préparation et la réal...
8. Le domaine des activités Su...
9. Le domaine Gestion
 - ⊕ 9.1. Gestion Administrative du...
 - ⊕ 9.2. Gestion Economique et Fin...
10. L'exploitation de données...
11. Les établissements de sant...

↪ 3. Modélisation de l'activité

↪ 3.4. Modèle générique et exigences pour la gestion des processus d'activité

On constate que chacun de ces trois grands processus suivent un modèle commun, générique, sur la base duquel les fondamentaux du système d'information peuvent être construits.

| Préparation | Identifier les tâches |
|---|--|
| | Programmer les tâches : date, heure, lieu, durée, fréquence |
| | Identifier les effecteurs (internes ou externes) à qui confier les tâches, et associer chaque tâche à un effecteur |
| Exécution d'une tâche ou d'un groupe de tâche | Optionnel : Signaler le démarrage de l'exécution d'une tâche ou d'un groupe de tâches |
| | Obligatoire : Signaler la fin de l'exécution d'une tâche : date, heure, effecteur, statut (ok, situation anormale) |

| Préparation | Identifier les tâches |
|-------------|--|
| Synthèse | Collecter les informations de synthèse relatives à la réalisation de la tâche : exécution conforme ou non conforme. Nature et raison de la non-conformité |
| | Collecter les événements intercurrents, anomalies ou alertes, qu'ils soient liés ou non aux soins en cours |

Le système d'information HAD, pour le domaine « prise en charge du patient et réalisation des soins » doit donc répondre aux caractéristiques suivantes :

1. **Disposer d'un système de workflow** permettant de :
 - Définir les tâches (actes) à réaliser et les caractériser
 - Programmer les tâches dans le temps (début, fin, durée, fréquence, interruptions)
 - Regrouper plusieurs tâches relatives à un même patient et ayant une unité de temps en une action globale
 - Affecter une tâche ou une action à un effecteur (interne ou externe)
 - Permettre d'établir à tout moment la liste des tâches en cours ou programmées, selon différents critères :
 - Par patient ou liste de patients
 - Par période de temps (entre date1 et date2)
 - Par types de tâches ou d'actions
 - Par effecteurs ou types d'effecteurs

Cet ensemble de tâches doit constituer un véritable tableau de bord opérationnel pour les professionnels de l'HAD

- Suivre l'exécution des tâches en cours
- Produire une alerte en cas de retard dans l'exécution ou le reporting d'une tâche
- Ajuster en temps réel la programmation des activités en fonction des éléments observés et collectés par les professionnels coordonnateurs.
- Le dispositif de workflow doit assurer une forte traçabilité de l'ensemble des événements et leur journalisation, et permettre de reconstituer aisément l'historique des événements.
- Enfin, ce dispositif doit permettre d'extraire facilement les événements importants qui méritent de figurer dans la synthèse de l'hospitalisation.

2. **Disposer d'un système de gestion d'alerte** présentant les caractéristiques suivantes:
 - Permettre à tout type de professionnel d'émettre une alerte ou de signaler une situation imprévue ou anormale, en caractérisant notamment :
 - L'émetteur (nom, fonction)
 - La date et l'heure de l'alerte
 - Le patient concerné
 - Le cas échéant le lieu concerné
 - La date/heure à laquelle la situation objet de l'alerte est survenue, ou le temps depuis lequel la situation est apparue
 - La nature de l'alerte, de l'évènement
 - Le contexte (le ou les actes en relation avec l'évènement en cause)
 - Le ou les destinataires de l'alerte
 - Par défaut, les alertes doivent être automatiquement transmises aux professionnels de l'HAD en charge de la coordination (médecin coordonnateur, cadre coordinateur), en fonction des

caractéristiques de l'émetteur ou de l'alerte.

- Faciliter le traitement et le suivi des alertes. Le processus de traitement de l'alerte peut s'avérer très simple ou au contraire complexe en fonction des situations. Le traitement et le suivi des alertes doit notamment permettre :
 - D'associer l'alerte à une révision du projet thérapeutique
 - D'associer l'alerte à une ou plusieurs tâches en cours ou programmées
 - De générer un nouveau processus de soins ou de nouvelles tâches
- Le dispositif doit permettre de marquer et de suivre le degré de prise en compte et de traitement d'une alerte :
 - Alerte postée
 - Prise en compte
 - En cours de traitement
 - Entièrement traitée
 - Alerte close
- Le dispositif de gestion d'alertes doit assurer une forte traçabilité de l'ensemble des événements et leur journalisation, et permettre de reconstituer aisément l'historique des événements
- Enfin, ce dispositif doit permettre d'extraire facilement les alertes importantes qui méritent de figurer dans la synthèse de l'hospitalisation.

Glossaire

alerte
fonction
HAD
processus
reporting
workflow

Date de parution : 12/10/2018